

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Laurent Venne

<https://www.cadre21.org/membres/e63d4a770e66bdfd7fe7cbb5>

Date d'obtention : 2023-11-29 20:20:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Évaluer la situation : Situation à l'école (intervention rapide et importance de garder la confidentialité) ou non (Référer au poste de quartier), est-ce qu'un policier a référé la situation (ne peut pas intervenir).
- Importance d'ouvrir la trousse sexto et suivre les étapes.
- Est-ce Malveillant (informer le 911) ou impulsif?
- Le partage de pornographie juvénile même si consentant est illégal et nécessite une intervention.
- L'importance du partenariat : Suivi de situation efficace (intervenant, police, dpcp), trousse elle même sert d'outils (formulaire rempli et donné aux policiers)
- L'importance du service juridique du CSSMB pour toutes questions.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

- Je serai plus efficace.
- J'aurai une démarche claire et encadré.
- Je ne serai pas le seul à porter l'intervention (Moins lourd).
- Les outils d'interventions uniformisés sont géniaux.
- Le droit de confisquer le cellulaire pour une situation possible de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Je vais prendre soin de préserver l'anonymat.
- L'importance d'intervenir rapidement.
- L'importance de garder un regard non-biaisé et sans jugement lors de l'analyse de la situation et de transmettre les faits au service de police.
- L'importance de déceler un geste possiblement malveillant.